

Séance 19 décembre 2018

Monsieur le maire rappelle l'ordre du jour et les points d'information sur la vie de la commune.

Fermeture de la trésorerie de St Bonnet le Château ? la commune dépendra à compter du 1^{er} janvier prochain du centre des finances publiques de St Just St Rambert.

Bilan du camping, cette année le bilan est positif avec une augmentation des réservations en ligne, Mme Boyer fait un compte rendu sur la réunion : Gérance des campings municipaux. L'année 2019 sera une année de réflexion pour la future gestion du site, les tarifs 2019 seront fixés en début d'année.

Le conseil municipal acte la résiliation de l'appartement aux gîtes de Merle occupé jusqu'au 11 décembre par Monsieur M'BALA YANDE Arnold.

Reconduction de la convention triennale avec la CNRACL pour l'élaboration des dossiers agents.

Les tarifs de déneigement étaient constants depuis 2014, le conseil municipal décide de fixer le prix horaire à 60 euros.

Les demandes de subventions doivent être présentées au conseil départemental avant le 31 décembre, le conseil municipal décide de solliciter les services du département pour l'entretien et la réhabilitation des bâtiments communaux, les travaux seront faits en 2019 pour des changements de menuiseries, de la peinture et le remplacement des chaises salle ERA à Merle.

Le conseil municipal décide de ne pas verser d'indemnité au trésorier pour 2018

Maintien des tarifs communaux pour les salles et cimetières en 2019

Désignation des délégués au CIL Loire Agglo Mr DECOURTYE Robert titulaire, Mme BOYER Nicole Suppléante

Monsieur le Maire rappelle les Vœux 2019 le 6 janvier prochain, les élus sont chargés de la distribution des invitations à la population.

Une réunion de préparation de la fête médiévale est programmée le 12 janvier 2019 à 10 heures

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée